



Compagnie des experts de justice près la cour d'appel de Nîmes

Enregistré sous le n° 91 30 02955 30
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Maison des professions libérales
Allée Norbert Wiener – Parc Georges Besse – 30900 Nîmes

JOURNEE DE FORMATION ACTIVITES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Thème : prendre en compte les contraintes environnementales, les intégrer au projet

Objectifs

- Découvrir ou approfondir les réglementations environnementales, prendre connaissance des dernières évolutions réglementaires dans ce domaine.
- Faire le lien entre les aspects techniques BTP et les aspects environnementaux, prendre en compte les contraintes et les intégrer au projet.

Public

- Experts du bâtiment et des travaux publics, architectes et ingénieurs BTP, bureaux d'études, économistes de la construction...

Prérequis

Aucun (une bonne connaissance des techniques du bâtiment et des TP sera suffisante, une ouverture aux aspects environnementaux sera un plus).

Date

- Vendredi 16 octobre 2020
(7 heures)

Coût

- 90 € pour les membres de la Compagnie
- 120 € pour les non membres

Lieu

Maison des Professions libérales et de santé à Nîmes

PROGRAMME DU VENDREDI 16 OCTOBRE 2020

08h30 Accueil des participants

09h00 Ouverture de la session de formation

- **Pascaline FOSTYK**, Présidente de la Compagnie des experts de Justice, Expert-comptable, Commissaire aux comptes
- **Alain LASSERRE**, Président d'honneur de la Compagnie des Experts, Responsable de la branche « bâtiment et TP ».
- **Alain BONHOURE**, Ingénieur Conseil en Environnement, Expert près la cour d'appel de Nîmes

09h30 La Loi sur l'Eau et les milieux aquatiques : quelles incidences sur les projets de BTP ?

- **Nicolas ALBERT**, BET MEDIAE
 - ▶ Présentation générale rapide, principales évolutions réglementaires et techniques ; la nomenclature Eau ; le dossier Loi sur l'Eau.
 - ▶ Etude de cas : projet de construction d'un bâtiment, création d'une surface imperméabilisée, dimensionnement et réalisation d'un ouvrage de rétention des eaux pluviales.

10h30 ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) et demandes de permis de construire : quelles exigences réglementaires, quelle articulation ?

- **Alain BONHOURE**, Ingénieur Conseil en Environnement, Expert près la cour d'appel de Nîmes
- **Aymeric DELASSUS**, Architecte, Expert près la cour d'appel de Nîmes
 - ▶ Présentation générale rapide, principales évolutions réglementaires ; la nomenclature ICPE ; le dossier de demande d'autorisation (déclaration, enregistrement, autorisation).
 - ▶ Etude de cas : projet d'agrandissement d'une cave vinicole, aspects nuisances sonores et sécurité incendie.



JOURNEE DE FORMATION ACTIVITES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Thème : prendre en compte les contraintes environnementales, les intégrer au projet

Objectifs

- Découvrir ou approfondir les réglementations environnementales, prendre connaissance des dernières évolutions réglementaires dans ce domaine.
- Faire le lien entre les aspects techniques BTP et les aspects environnementaux, prendre en compte les contraintes et les intégrer au projet.

Public

- Experts du bâtiment et des travaux publics, architectes et ingénieurs BTP, bureaux d'études, économistes de la construction...

Prérequis

Aucun (une bonne connaissance des techniques du bâtiment et des TP sera suffisante, une ouverture aux aspects environnementaux sera un plus).

Date

- Vendredi 16 octobre 2020
(7 heures)

Coût

- 90 € pour les membres de la Compagnie
- 120 € pour les non membres

Lieu

Maison des Professions libérales et de santé à Nîmes

SUITE DU PROGRAMME DU VENDREDI 16 OCTOBRE 2020

11h30 Programmer des travaux en sites naturels protégés : quelles contraintes et aménagements à prévoir ?

- **Jean LAURENT HENTZ**, *Expert naturaliste*

▶ Présentation générale rapide, les sites Natura 2000, autres sites (ZNIEFF, ZICO, sites classés).

▶ Etude de cas : projet de construction d'un bâtiment en zone Natura 2000.

12h30 fin de la matinée de formation

14h25 Reprise de la formation

14h30 Les polluants du bâtiment (amiante, plomb).

- **Erwan GONTHIER**, *Expert bâtiment et assainissement, Expert près la cour d'appel de Nîmes*

▶ Modes de détection, contexte et actualité réglementaire
▶ Etude de cas

15h30 Gérer les déchets du BTP : tout jeter en vrac, ou trier et valoriser ?

- **Igor MANUS**, *EIFFAGE Démolition Nîmes*

- **Ronnie BENAZET**, *EIFFAGE Démolition Nîmes*

▶ Présentation générale rapide, principales évolutions réglementaires et techniques ; le registre déchets.

▶ Etude de cas : projet de démolition d'un bâtiment ; aspects économiques.

16h30 Les nouveaux matériaux en bâtiment.

- **Cédric MONTERO**, *Université de Montpellier, IUT de Nîmes*

▶ Constructions bois, matériaux biosourcés, évolutions, contraintes.
▶ Etude de cas

17h30 Clôture de la formation



Compagnie des
experts de justice près la **cour d'appel de Nîmes**

Enregistré sous le n° 91 30 02955 30
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Maison des professions libérales
Allée Norbert Wiener – Parc Georges Besse – 30900 Nîmes

BULLETIN D'INSCRIPTION
JOURNEE DE FORMATION ACTIVITES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
Vendredi 16 octobre 2020

MAISON DES PROFESSIONS LIBERALES – 30900 NIMES

à renvoyer au plus tard **le 09 octobre 2020**

au Secrétariat de la Compagnie des Experts

Maison des Professions Libérales - Parc Georges Besse – Allée Norbert Wiener – 30900 NIMES

Tél : 04 30 67 83 68 / Fax : 04 13 33 17 40 / E-mail : secretariat@cej-ca-nimes.org

Nom, prénom _____

Adresse : _____

Code postal : /___/___/___/___/___/___/ Ville : _____

Téléphone : /___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/

e-mail : _____

90 € pour les experts membres de la Compagnie et leurs collaborateurs

120 € pour les autres participants

- Règlement par virement (préciser votre nom et prénom dans le libellé du virement)
- Règlement par chèque à l'ordre de la Compagnie des Experts

Dans les deux cas, il faut impérativement retourner votre bulletin d'inscription au secrétariat, soit par mail, soit par fax ou par courrier postal.

Date :

Signature

A l'heure de la dématérialisation, nous instaurons le système de règlement **par virement bancaire, sur le compte « Colloques-cotisations » de la Compagnie**. Nous vous demandons de privilégier

Société Marseillaise de Crédit : Titulaire du compte : Cie des EXPERTS JUSTICE
RIB : 30077 04194 12011400201 84 NIMES PALAIS
IBAN (international Bank Account Number) FR76 3007 7041 9412 0114 0020 184
Code BIC (Bank identifier Code) : SMCTFR2A

Toutefois, un règlement par chèque sera accepté.

Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions ne seront enregistrées qu'à réception du règlement. Au-delà du 09 octobre 2020, aucun désistement ne pourra être pris en compte.

Tel : 04.30.67.83.68 – Fax : 04.13.33.17.40

E-mail : secretariat@cej-ca-nimes.org – Site internet : <http://www.cej-ca-nimes.org>

Association créée le 4 juin 1953, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et son décret du 16 août 1901

Inscrite au répertoire des associations de la Préfecture du Gard sous le numéro W302000318 – SIRET n° 509 161 964 00028

Compagnie adhérente du Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice (C.N.C.E.J.)